

SANTÉ, SOLIDARITÉS

## INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ DE CHARNY



Afin de maintenir une offre de soins de qualité et favoriser l'attractivité globale du territoire, le Département de Seine-et-Marne participe à la construction d'une maison de santé à Charny à hauteur de 90 000 € dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural. La première pierre a été posée jeudi 17 mars en présence du Président Jean-François Parigi.

Créé le: 17/03/2022

### Renforcer l'offre de soins...



Maison médicale de Charny

La nouvelle maison médicale de Charny a été inaugurée jeudi 17 mars par le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, en présence des conseillers départementaux, Véronique Pasquier et Olivier Morin.

Plusieurs personnalités se sont rendues aussi à l'inauguration dont notamment Xavier Ferreira, Maire de la commune de Charny, Lionel Beffre, Préfet de Seine-et-Marne, le Sous-préfet Nicolas Honoré, le Député Rodrigue Kokouendo, la Sénatrice Anne Chain Larché et le Sénateur Pierre Cuypers.

Charny s'équipe ainsi d'une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire qui réunit dans un même bâtiment 16 professionnels de santé :

- > 3 médecins généralistes,
- > 3 sages-femmes,
- > 2 infirmières,
- > 5 kinésithérapeutes,
- > 1 ostéopathe,
- > 1 psychologue,
- > 1 orthophoniste.



La construction de cette maison de santé a été financée par le Département de Seine-et-Marne à hauteur de 90 000 € dans le cadre de sa politique contractuelle en soutien aux collectivités.



*Le Département de Seine-et-Marne s'engage pour lutter contre la désertification médicale. Cette nouvelle maison de santé répond à cette problématique en maintenant une offre de soins de qualité adaptée au besoin de la population."*

*Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne*

**... face à la désertification médicale**

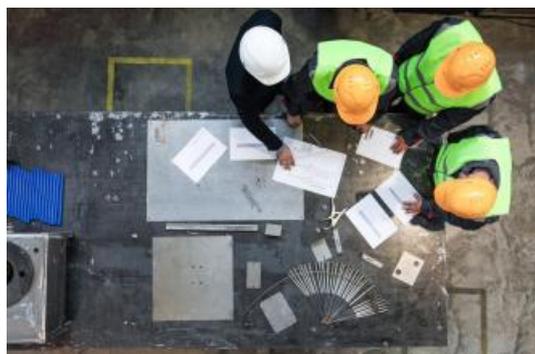


Jean-François Parigi à l'inauguration de la maison de santé à Charny, le 17 mars 2022

Le Département a fait de l'égalité aux soins et de l'offre de santé locale un enjeu majeur. Confrontée au manque d'accès aux soins de proximité comme beaucoup d'autres départements de France, la Seine-et-Marne souffre aussi de nombreux départs en retraite des généralistes et de spécialistes qui n'arrivent pas à trouver des praticiens pour reprendre leurs patientèles.

C'est pour cette raison que le Département s'investit en tant qu'acteur des politiques de santé au plan local. Pour répondre à cette situation urgente, le Département mène une politique d'attractivité médicale sur tous les fronts dans le cadre du Pacte santé 77. De la construction de maisons de santé au déploiement des cabines de téléconsultation, des solutions de proximité sont progressivement déployées.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Premier partenaire des collectivités locales, le Département accompagne communes et intercommunalités tout au long de l'année dans la mise en œuvre de leurs projets. Ainsi, le projet de construction de la Maison de Santé de Charny s'inscrit dans le Fonds d'équipement rural (FER) s'adressant aux communes ou aux syndicats de communes, avec respectivement moins de 2 000 habitants. Plus d'informations sur la [politique contractuelle du Département \(https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-contractuelle\)](https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-contractuelle).

